



HAL
open science

Quelle approche prosopographique ?

Claire Lemerrier, Emmanuelle Picard

► **To cite this version:**

Claire Lemerrier, Emmanuelle Picard. Quelle approche prosopographique ?. Laurent Rollet; Philippe Nabonnaud. Les uns et les autres. Biographies et prosopographies en histoire des sciences, Presses Universitaires de Nancy; Editions Universitaires de Lorraine, pp.605-630, 2012, 9782814300965. halshs-00521512v2

HAL Id: halshs-00521512

<https://shs.hal.science/halshs-00521512v2>

Submitted on 3 May 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Quelle approche prosopographique ?

Claire Lemerrier (CNRS, Centre de sociologie des organisations)
et
Emmanuelle Picard (IFE-ENSL, Service d'histoire de
l'éducation)

La prosopographie semble actuellement connaître une sorte de seconde vogue, qui se traduit par la multiplication des recherches collectives visant à constituer des bases de données, ainsi que des rencontres s'interrogeant sur leurs apports, en particulier en histoire des sciences et techniques, en sociologie et en science politique¹. Après un retour à la biographie largement revendiqué depuis les années 1980, peut-être s'agit-il là de dépasser les limites d'une approche centrée sur un seul individu² pour le réinsérer dans des groupes ou des institutions, à la faveur notamment de l'intérêt croissant pour la notion de réseau. Si différentes disciplines ou sous-disciplines y viennent ou y retournent aujourd'hui, il n'est sans doute pas inutile de revenir sur les apports et les impasses de la prosopographie telle qu'elle a été pratiquée, principalement depuis les années 1970, en histoire politique, économique et sociale³. Nous nous proposons de le faire ici avant de réfléchir, à partir de cas concrets, aux conditions de possibilité d'une prosopographie efficace.

Qu'est-ce que la prosopographie, telle qu'elle se pratique ? C'est une sorte de style de recherche, quelque chose de moins nettement défini en tout cas qu'une méthode,

¹ Voir par exemple une session du Congrès de 2009 de l'Association française de sociologie (http://socioelites.blogspot.com/2009/07/compte-rendu-de-la-session-du-congres_17.html), deux formations successives, en 2009 et 2010, dans le cadre de l'école d'été « Méthodes quantitatives en sciences sociales » de l'IEP de Lille (<http://quantilille.free.fr>), les actes de la journée d'étude publiée sous la direction d'Armelle LE GOFF, *Les hommes et les femmes de l'Université. Deux siècles d'archives*, Paris : INRP, 2009, ou la série de colloques « Le nom et le nombre », qui a en quelque sorte devancé cette seconde vogue, en se centrant plus classiquement sur l'histoire sociale (voir la dernière édition sur <http://calenda.revues.org/nouvelle9477.html>). Nous remercions les participants à ces différentes rencontres et bien évidemment au colloque de Nancy, ainsi qu'au séminaire « L'historien ne face au quantitatif », et tout particulièrement Caroline Erhardt, Odile Gaultier-Voituriez, Hélène Gispert, Pauline Milani, Simon Paye et Claire Zalc, pour leurs remarques dont ce texte a largement bénéficié. Tous les liens fournis dans le présent texte correspondent à des consultations du 19 avril 2011.

² Voir les articles classiques de Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, juin 1986, pp. 69-72 ; Howard S. BECKER, « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, juin 1986, pp. 105-110 ; et Giovanni LEVI, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, 1989, n° 6, pp. 1325-1336.

³ Sur l'histoire de la prosopographie, ses apports et ses limites, l'article de Lawrence STONE, « Prosopography », *Daedalus*, 1971, 100, 1, pp. 46-79, qui parlait pourtant de « problèmes d'adolescence », n'a malheureusement guère perdu de son actualité. On peut également se référer à Christophe CHARLE, « Prosopography (collective biography) », in *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, Oxford : Elsevier, 2001, vol. 18, pp. 12236-12241.

de moins rigide qu'un courant ou une école. La variété du vocabulaire utilisé pour en parler – prosopographie, mais aussi études de carrières, de trajectoires, de cycles de vie, études longitudinales, biographies collectives, de groupe, de masse, sociographie, histoires de vie... – pointe cette relative indéfinition ; et pourtant, il y a comme un air de famille entre les travaux dont il est question.

Cet air de famille a souvent à voir avec la production de fiches aux rubriques standardisées, supposées présenter les parcours des individus étudiés. Cette approche descriptive est centrale si l'on se réfère à l'étymologie du terme : selon un dictionnaire de 1862, la prosopographie était « en termes de Rhétorique, description des traits, de l'air, du maintien d'un homme ou d'un animal »⁴. Cette opération préalable achevée, on peut se mettre à classer, à partir des renseignements collectés, à construire des typologies, à comparer, à analyser, autant d'opérations qu'autorise l'accumulation d'un nombre souvent prodigieux de données. Enfin, on peut aussi, parfois, mais pas toujours, compter, mettre en tableaux et graphiques.

Ces opérations, prennent cependant des formes si variées que l'on peut s'interroger sur la pertinence d'un terme englobant comme celui de prosopographie. Souvent, il énonce un désir, une visée de description synthétique, plus qu'une réalité : on s'en tient à accumuler des biographiques partiellement rédigées qui, dans le pire des cas, sont moins riches qu'une monographie, sans permettre pour autant une véritable exploitation statistique. Plus souvent encore, « faire de la prosopographie » tourne à la routine, de façon quelque peu étrange : il n'existe pas de manuel vraiment reconnu en la matière, mais un ensemble de pratiques devenues implicitement, par imitation, des habitudes, et qui sont reproduites, sous forme par exemple de dictionnaires, d'annexes de thèse ou d'enquêtes collectives, sans que l'on s'interroge réellement sur ce qu'elles sont supposées apporter aux interprétations historiennes.

Pourtant, la prosopographie peut être un instrument fécond, qui donne à voir des trajectoires individuelles dans toute leur complexité et leurs interactions, qui permet de tester des hypothèses, de répondre à nos « pourquoi » et nos « comment » sur une population donnée, de tenir à la fois des propos sur ses tendances générales, ses normes sociales et sur l'exceptionnalité de certains parcours – qui, renonçant à l'utopie du « tout décrire, seulement décrire », produit une description riche mais contrôlée, à l'appui d'une démonstration. Pour cela toutefois, et nous assumons ici un propos délibérément normatif, il faut la mener avec rigueur, mais surtout sans en perdre de vue les buts (définir, décrire, classer, compter, construire des typologies), mais toujours pour dire quelque chose de pertinent sur l'histoire d'un groupe : chaque étape, et singulièrement la définition du groupe étudié et des questions auxquelles on souhaite répondre à son sujet, implique une réflexion propre, le suivi de principes généraux mais rigoureux, et non des recettes ou des fiches-type qui seraient valables en tout temps et en tout lieu. C'est donc une approche particulière de la prosopographie, parmi d'autres, que nous proposerons ici, à partir du regard critique porté sur les réalisations antérieures et de nos expériences personnelles, tout particulièrement un travail

⁴ Cité par Jean MAURIN, « La prosopographie romaine : pertes et profits », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1982, n° 37 (5-6), pp. 824-836.

collectif en cours sur les enseignants de la faculté des sciences de Paris.

Cette approche s'oppose à une définition étroite de la prosopographie comme élaboration d'une série de biographies, ou de fiches biographiques, suivant un questionnaire-type : un travail en lui-même souvent long et difficile, qui peut avoir son intérêt propre, mais qui, dans le cadre d'une recherche historique, ne doit représenter qu'une étape fermement reliée aux phases de problématisation et d'interprétation, si on ne veut pas qu'il se résume à produire des annexes. L'approche prosopographique que nous défendons se veut à la fois rigoureuse et à géométrie variable. Rigoureuse, dans le sens où la construction de données qui autorisent une exploitation par des méthodes formelles implique le respect de quelques grands principes : or, sans une telle perspective d'exploitation, qui n'exclut nullement de mêler quantitatif et qualitatif, il nous semble vain de travailler sur des groupes de plus de quelques dizaines de personnes. Mais aussi à géométrie variable : la recherche d'informations biographiques doit être liée à un questionnement précis sur un objet, plutôt que dépendante de fiches-types, et elle gagne le plus souvent à être orientée vers la comparaison, plutôt que vers la description d'un seul groupe conçu *a priori* comme homogène. Après être revenues sur le passé de la prosopographie, trop souvent présentée comme la simple fabrication de dictionnaires et de ce fait trop peu explicite quant à ses hypothèses, en particulier sur les rapports entre individus et institutions, nous présenterons l'approche que nous avons, en réaction, choisie pour étudier la faculté des sciences, puis reviendrons plus précisément sur la nécessité de la comparaison en matière de prosopographie.

1. La biographie collective : une métasource sans théorie ?

Décrire, classer, compter : après des travaux pionniers qui remplissaient ces promesses et les mettaient au service de la discussion d'hypothèses historiques fortes¹, trop de prosopographies ont fait le choix de s'arrêter au premier terme, s'en tenant, au mieux, à créer des typologies *ad hoc* et à fournir quelques pourcentages très généraux, par sexe ou profession. Définir devenait alors une opération préalable superficielle, voire volontairement délaissée : si le travail était avant tout d'accumulation, pourquoi circonscrire un groupe au départ ?

La prosopographie s'est ainsi souvent réduite à la compilation d'informations extraites de sources hétérogènes, présentées sous forme de fiches ; l'absence de précisions sur les sources utilisées pour nourrir chaque rubrique limitait leur utilisation ultérieure à un simple repérage des archives. Sans tomber toujours dans ces travers, nombre d'entreprises de biographie collective parmi les plus ambitieuses ne font finalement que proposer des masses importantes d'informations, triées par nom et éventuellement par rubrique d'une fiche-type. S'il s'agit là de mines pour commencer ou enrichir une recherche, elles renoncent en revanche aux ambitions plus larges de la prosopographie telles que nous les

¹ On pense en particulier, en histoire sociale, à Christophe CHARLE, *Les Élités de la République : 1880-1900*, Paris : Fayard, 1987.

défendons ici – mettant en valeur du même coup, par la négative, ses conditions de possibilité. En effet, pour décrire, classer et compter efficacement, il faut au préalable définir clairement le groupe étudié et avoir quelques hypothèses précises sur son fonctionnement à mettre à l'épreuve. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement dépréciatif sur des opérations de grande ampleur, envisagées de plus rétrospectivement, mais de chercher à préciser ce qu'est l'approche prosopographique que nous défendons.

Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, lancé par Jean Maitron dans les années 1960 et dont la publication par les éditions de l'Atelier, sur papier et sur CD-Rom, est toujours en cours², est bien connu de tous les historiens de la France des deux derniers siècles : cette entreprise colossale entreprend de recenser les militants à toute échelle, et en particulier de prendre en compte les mé/inconnus de l'historiographie traditionnelle. Il met à disposition du public et des chercheurs des masses immenses d'information biographique de grande qualité, mais n'autorise guère, à lui seul, d'opérations de classement ou de comptage. Il permet souvent, en revanche, de retrouver des détails inattendus sur des personnages par ailleurs plus connus. Si sa numérisation le rend très accessible, et autorise de nouvelles formes de recherche, elle met aussi en évidence qu'il ne s'agit pas d'un outil qui autorise la mise en série des informations, et cela du fait même de l'ambition qui fait son prix : celle d'inclure le plus d'informations possibles sur le plus de personnes possibles, plutôt que de restreindre *a priori* le groupe étudié ou de viser la systématisme dans quelques rubriques. Bien que des fiches-types d'une rigueur exemplaire aient été fournies aux très nombreux collaborateurs du « Maitron »³, ce qui assure une grande fiabilité de l'information, ceux-ci, chacun chargé de quelques notices, n'ont pas pu prendre en compte toutes les questions transversales que l'on pourrait se poser sur leurs objets. Le manque de systématisme est une des limites les plus évidentes des données ainsi collectées. L'exercice d'un mandat municipal ou prud'homal, par exemple, n'est pas forcément mentionné, ce qui rend les comparaisons impossible : en effet, si une fiche ne mentionne rien à ce sujet, cela peut indiquer aussi bien l'absence de mandat que le fait que les sources ont disparu, ou encore que l'on n'a pas recherché cette information. Si le « Maitron » peut fournir de nombreuses indications factuelles et idées de recherche, pour décrire, compter et classer, il faudra constituer soi-même une base prosopographique différente en recoupant les sources, et non pas compiler les notices existantes.

Plus fondamentalement, si le « Maitron » est un point d'entrée pour des prosopographies à construire et non une prosopographie au sens où nous l'entendons, c'est qu'il ne se fonde sur une définition claire et homogène ni de son corpus (qu'est-ce que le mouvement ouvrier ?), ni de son questionnaire (que cherche-t-on à savoir, plus ou moins systématiquement, sur ceux qui en font

² Voir sa présentation très riche sur <http://biosoc.univ-paris1.fr/>

³ Voir notamment <http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article94> et <http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article112>. L'exigence de précision sur les dates, en particulier, et sur les fonctions tenues est très supérieure à ce que l'on retrouve dans la majorité des prosopographies, même menées par un seul individu.

partie ?). Il s'agit là d'un choix assumé par ses auteurs, à l'origine tant des qualités que des limites de l'entreprise. La présentation du corpus de la première période (1789-1864) montre bien la difficulté de l'entreprise de définition du groupe :

Nous avons choisi de retenir tous celles et ceux qui, à un moment de leur vie, ont œuvré de quelque manière que ce soit à l'amélioration du sort de la classe "la plus pauvre et la plus nombreuse", à son organisation ou à son émancipation. On trouvera donc non seulement quelques figures marquantes de la Grande Révolution [...], mais aussi des hommes et des femmes appartenant à des courants de pensée ou des organisations aussi divers que les saint-simoniens, les icariens, les fouriéristes, les néobabouvistes, [...]. Ont aussi trouvé leur place dans cette partie les poètes ouvriers, les catholiques sociaux ou les compagnons du devoir. A travers ces 14 549 notices de la première partie, parfois trop brèves, se dégage lentement la notion de militant ouvrier⁴.

Le choix a donc été de ne pas choisir, en additionnant les groupes et en privilégiant (conformément aux intentions de l'ouvrage, en dépit du fait que cela rendait chaque inclusion plus discutable) des critères d'action concrète ou d'orientation idéologique plutôt que d'appartenance formelle à des organisations ou institutions. Ainsi, on ignore quel(s) critère(s) et quelle(s) source(s) ont permis ou non d'inclure tel ou tel individu au sein des « icariens », des « catholiques sociaux » ou des « compagnons du devoir » : les responsables des sous-groupes (chargés des syndicalistes, des ouvriers, des femmes, des intellectuels...) étaient libres d'élaborer à leur convenance la liste de la population à étudier. Le nombre exact de notices est dès lors accessoire, et on peut douter que leur mise en série fournisse un portrait du militant ouvrier ; ou plutôt, celui-ci sera délibérément impressionniste, sans prétention à la représentativité : il s'agit bien d'une addition de biographies, non d'un recensement.

Quant au questionnaire, le « Maitron » demande qu'il soit rempli avec rigueur, mais non avec exhaustivité, ce qui serait impossible vu la variété des rubriques envisagées et la volonté de n'en privilégier aucune *a priori*. Si l'on peut faire confiance aux renseignements qu'il donne, on ne sait rien de ceux qu'il ne donne pas, pourtant tout aussi indispensables à qui veut définir, décrire, classer et compter.

On rétorquera qu'il est facile de critiquer le « Maitron », grand ancêtre qui n'a jamais été pensé comme une entreprise étroitement prosopographique. Mais la même indéfinition du corpus et du questionnaire se retrouve dans des entreprises plus récentes et qui pourraient sembler plus circonscrites. C'est le cas par exemple de la série « Patrons du Second Empire », aux éditions Picard, qui revendique de ne pas définir les patrons en général, de ne traiter, implicitement, que d'une certaine élite parmi eux et de ne pas indiquer systématiquement, dans chaque volume régional, pourquoi telle ou telle notice a été retenue : il semble dès lors impossible, notamment, de comparer les régions entre elles. Si les notices sont de qualité, il s'agit plutôt de contributions ponctuelles à l'histoire d'une région ou d'un secteur, voire surtout d'une famille ou d'un homme, que de prosopographie. Dans l'introduction de son volume portant sur une partie du patronat parisien, Nicolas

⁴ <http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article167>

Stoskopf, après avoir justifié son choix de ne proposer qu'un nombre restreint de portraits jugés représentatifs de secteurs variés, procède pourtant à des comptages et cartographies sur le groupe obtenu : la tentation était évidemment grande, face à plusieurs dizaines de biographies dont il fallait résumer les enseignements, mais il peut sembler problématique de décrire et compter ainsi un groupe qui ne représente ni une population complète, ni un échantillon rigoureux⁵.

De telles entreprises posent la question de l'adaptation en histoire contemporaine, voire moderne, où l'on a à faire face à une surabondance de sources nominatives (et à l'inégalité d'information entre les individus plus ou moins bien connus), d'une approche prosopographique qui est née pour être appliquée en histoire ancienne, période avare en sources biographiques⁶. Dans ce dernier contexte, le projet était de reconstituer des populations sur lesquelles les informations étaient rares et dispersées. « L'activité du prosopographe est [...], dans un premier temps, celle d'un scribe qui constitue des archives. [...] Au début, ce ne fut qu'un *who's who*. »⁷ Rareté et dispersion ont ainsi rendu nécessaire la constitution de répertoires des mentions d'une même personne retrouvées sur diverses inscriptions ou dans d'autres types de textes, tout simplement, au départ, pour combler les lacunes des sources littéraires. Dans un tel cas, il peut sembler bien vain de prévoir des rubriques précises à l'avance ; la définition du groupe et celle du questionnaire résultaient finalement des contraintes induites par les sources – même si le risque de faire de l'érudition un but en soi a été précocement pointée par les antiquistes eux-mêmes⁸. Mais quelle est la légitimité d'une telle opération pour nos périodes ? Le repérage de sources et leur présentation à partir de listes d'individus reste bien entendu précieux. Mais en situation d'abondance et d'hétérogénéité des sources, le regroupement des informations ne peut se faire de façon féconde que s'il s'appuie sur des hypothèses de recherche fortes, qui orientent tant la définition du groupe à considérer que la nature des renseignements à obtenir : il s'agit d'abstraire au moins autant que de décrire. On pourrait en quelque sorte dire de la prosopographie appliquée à l'époque contemporaine qu'elle doit inverser la perspective en discriminant rigoureusement les informations à rechercher. Dans un tel contexte, la définition de la population étudiée doit être un préalable et non un résultat : il faut donc que des hypothèses préparatoires aient été explicitement posées.

2. Prosopographie et institutions : quelles hypothèses ?

Les co-auteurs d'un *Short manual to the art of prosopography* définissent ainsi les objectifs de la démarche prosopographique :

⁵ Nicolas STOSKOPF, *Patrons du Second Empire. Banquiers et financiers parisiens*, Paris : Picard, 2002.

⁶ Une récente rencontre témoigne de la vitalité persistante des approches prosopographiques en histoire ancienne et médiévale : « La prosopographie au service des sciences sociales », Lyon, 29 novembre-1^{er} décembre 2010, <http://calenda.revues.org/nouvelle18097.html>

⁷ J. MAURIN, art. cit.

⁸ André CHASTAGNOL, « La prosopographie, méthode de recherche sur l'histoire du bas Empire », *Annales ESC*, 25-5, 1970, pp. 1229-1235.

The typical research objectives are such things as social stratification, social mobility, decision-making processes, the (mal)functioning of institutions and so forth. We are looking for general factors that help to explain the lives of individuals, for what motivates their actions and makes them possible: for example, families, social networks, patrimonies¹.

La formule, très inclusive, correspond bien à la diversité réelle des pratiques, mais elle souligne aussi leur relative indétermination théorique, entre « explications » implicitement déterministes et « motivations », notamment – même si la fin de la phrase semble dire que famille ou patrimoine représentent des facteurs plus essentiels que le politique, rappelant ce qui rapproche, à l'origine la démarche prosopographique de celle des *Annales*, ou, en histoire des sciences, des points de vue « externalistes ».

Avec son ambition de constituer des dictionnaires ou bases de données utilisables pour plusieurs recherches, la prosopographie se présente en fait le plus souvent comme une opération neutre de description. Pourtant, circonscrire un groupe et les renseignements pertinents à son sujet, c'est déjà mettre en œuvre de nombreux présupposés que l'on gagnerait à expliciter. Dans une lecture ravageuse de la collection « Patrons du Second Empire » et de quelques autres travaux prosopographiques en histoire économique, Patrick Verley écrivait ainsi :

C'est justement parce qu'il n'y a pas de socio-économie cohérente qui permettrait de tirer des conclusions d'une caractérisation statistique du groupe qu'on est amené à essayer de tirer un enseignement d'une juxtaposition d'études monographiques et à privilégier l'exposition littéraire – forcément impressionniste – à une étude des caractéristiques sociologiques d'un groupe non moins subjectives et fatalement décevantes. Le caractère subjectif de ces dernières vient du caractère en général flou du groupe étudié.

Outre l'indéfinition du groupe saisi, il critiquait le caractère implicite des présupposés sur l'activité de patron et sur la mesure dans laquelle elle pouvait être déterminée, par exemple, par les origines familiales : faute d'hypothèses explicites sur ce point, les biographies ne pouvaient pas, selon lui, apporter grand chose à l'histoire économique générale².

En réalité, de telles hypothèses explicites étaient bien présentes aux origines de la méthode, tant du côté de l'histoire antique que de son autre branche, la « French prosopography », qui importe en histoire (généralement contemporaine) les théories sociologiques de Pierre Bourdieu. On les retrouve aussi chez des pionniers plus isolés, comme Robert Merton en histoire des sciences³. Dans tous les cas, il

¹ Koenraad VERBOVEN, Myriam CARLIER & Jan DUMOLYN, « A Short Manual to the Art of Prosopography », in Katharine S. B. KEATS-ROHAN (ed.), *Prosopography Approaches and Applications A Handbook*, Oxford : Occasional Publications UPR, 2007, disponible en ligne (<http://prosopography.modhist.ox.ac.uk/images/01%20Verboven%20pdf.pdf>) sur le très riche « portail de la prosopographie » monté par des médiévistes britanniques (mais utile bien au-delà) : <http://prosopography.modhist.ox.ac.uk>.

² Patrick VERLEY, « À propos de la « prosopographie » des élites économiques : un retour à l'anecdote, une sociologie du patronat et/ou une nouvelle entrée dans le champ de l'histoire économique ? », *Revue d'histoire du 19^e siècle*, 2001, n° 23, pp. 202-210.

³ Robert K. MERTON, « Science, Technology, and Puritanism in Seventeenth Century England », *Osiris*, IV, 1938. Sur la tradition française voir Donald BROADY, « French prosopography:

s'agit de mettre en contexte l'institution et/ou la prise de position, scientifique par exemple, dans le social, les dispositions sociales, la famille – voire, à l'extrême, de les y dissoudre, de révéler une infrastructure qui rendrait plus ou moins vaine toute étude de la superstructure. Il est intéressant de se pencher sur ces origines des approches prosopographiques, que l'on partage ces choix théoriques ou que l'on souhaite faire consciemment d'autres hypothèses, ce qui impose en général de privilégier d'autres sources ou questionnements. La prosopographie n'est pas nécessairement vouée à adopter une position déterministe. Plus exactement, le risque n'est jamais si présent que quand le choix reste implicite, quand on adopte un questionnaire-type sans réfléchir et qu'on se retrouve *in fine* à survaloriser des informations, par exemple, sur l'origine sociale, simplement parce qu'on en dispose de façon assez exhaustive. La meilleure façon de se prémunir contre un déterminisme simpliste est certainement d'explicitier jusqu'à quel point, et de quelle manière, c'est une visée « externaliste » qui mène à recourir à la prosopographie.

Pour l'Antiquité, cette dernière a notamment commencé par l'étude des ordres et assemblées romains (les chevaliers, les sénateurs), qui s'est orientée vers une reconstitution minutieuse de biographies, et surtout de généalogies et de liens familiaux, supposée fournir de nouvelles clés pour la compréhension de la vie politique. Ce n'est donc pas par hasard si, lorsque l'approche se diffuse vers d'autres périodes, les premières études anglophones sur la période moderne portent sur le Parlement⁴ et les premières études françaises sur la « genèse de l'État moderne », avec de grandes enquêtes qui donnent entre autres lieu à la publication de plusieurs volumes de méthodologie⁵. Ce choix de terrain est sans doute lié à la possibilité de partir de listes nominatives, plus aisément accessibles pour des titulaires de charges administratives ou de mandats parlementaires que pour d'autres groupes sociaux, mais aussi, voire surtout, à des hypothèses préalables de recherche centrées sur les déterminations externes de la vie politique.

Dans l'histoire politique romaine ou moderne anglophone, la prosopographie vient ainsi appuyer l'idée d'une influence de groupes cohésifs, souvent à base familiale, sinon clientélaire, sur les institutions. Ainsi Jean Maurin résume-t-il le point de vue de Ronald Syme, pionnier de la prosopographie romaine : « la révolution romaine c'est le transfert, par la force, du pouvoir et de la propriété d'une oligarchie à une autre en l'espace de vingt ans »⁶. Implicitement, les débats politiques ne feraient donc que voiler cette opération de déplacement. L. Stone lie le premier essor de la prosopographie en Grande-Bretagne, dans l'entre-deux-guerres, aux scandales politiques contemporains et à la mise en évidence des circuits de financement des dirigeants ; il s'agit bien, en histoire comme à propos du présent, de dévoiler un infra-politique qui déterminerait le politique :

[...] some young historians just before and after the First World War began to turn

definition and suggested readings », *Poetics*, Volume 30, Issues 5-6, October-December 2002, pp. 381-385.

⁴ L. STONE, art. cit., en donne une présentation et une discussion détaillées.

⁵ Notamment Françoise AUTRAND (éd.), *Prosopographie et genèse de l'État moderne*, Paris : École normale supérieure de jeunes filles, 1986.

⁶ J. MAURIN, art. cit.

from the close textual study of political theories and constitutional documents or the elucidation of bureaucratic machinery to an examination of the individuals concerned and the experiences to which they had been subjected. [...] The unstated premise is that an understanding of who the actors were will go far toward explaining the workings of the institution to which they belonged, will reveal the true objectives behind the flow of political rhetoric, and will enable us better to understand their achievement, and more correctly to interpret the documents they produced.

La position d'origine bourdieusienne émerge dans un contexte très différent et affirme une ambition théorique bien plus explicite, du moins chez ses pionniers⁷. S'il s'agit de rassembler des données portant sur les individus d'un même champ, la posture est loin d'être purement descriptive ou purement externaliste : ces informations doivent faire connaître à la fois les ressources liées aux origines des individus, mais aussi au capital symbolique propre au champ, leur position en son sein et leurs prises de position sur les enjeux cruciaux du champ. L'objet d'étude est alors non pas tant les individus que l'histoire et la structure du champ : réunir des informations sur un ensemble de caractéristiques individuelles permet de mieux comprendre cette histoire et cette structure, qui donnent à leur tour un sens aux trajectoires individuelles. Parfois, la prosopographie met d'ailleurs en évidence le fait qu'on n'a pas étudié un champ au sens strict, caractérisé par des règles du jeu propres et relativement autonomes, mais un sous-champ ou une composition de plusieurs champs⁸.

On ne peut que souhaiter que ceux qui s'inspirent des questionnaires ou des sources de C. Charle ou G. Sapiro, souvent de façon très routinière, portent plus d'attention à ces présupposés : cela éviterait que leur questionnaire ne tende à se réduire à ses éléments communs à tous les terrains imaginables, en négligeant trop souvent les traces d'activités précises, de formes de consécration, de choix entre façons de faire propres au domaine étudié – bref, que l'on étudie les bouchers ou les cancérologues comme les écrivains ou les députés.

Le geste externaliste ne prend en effet son sens que lorsque « l'intérieur » est déjà assez bien connu. Ainsi, dans l'étude des institutions, la prosopographie a souvent voulu remettre du social dans le juridique, voire remplacer celui-ci par celui-là ; et cela d'autant plus que, dans les années récentes, suivant notamment des propositions de la micro-histoire, l'attention des historiens s'est souvent portée sur les écarts entre normes et pratiques, avec l'ambition de construire une histoire des institutions qui ne soit pas purement institutionnelle⁹. Mais il est difficile de

⁷ Victor KARADY, « Normaliens et autres enseignants à la Belle Époque. Note sur l'origine sociale et la réussite dans une profession intellectuelle », *Revue française de sociologie*, vol. 13/1, 1972, pp. 35-58 ; Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, Paris : Le Seuil, 1994 ; Voir notamment Gisèle SAPIRO, *La guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris : Fayard, 1999. D. BROADY, art. cit., présente efficacement à un lectorat international cette « French prosopography » ou « Bourdieuan prosopography ».

⁸ D. BROADY, art. cit.

⁹ Sur les relations entre individus et institutions vues par la micro-histoire, voir Jacques REVEL, « L'institution et le social », in Bernard LEPETIT (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris : Albin Michel, 1995, pp. 63-84. Pour une mise en garde quant aux oppositions trop simples entre normes et pratiques, voir Simona CERUTTI, « Normes et pratiques, ou de la

diagnostiquer des écarts à la norme, et plus encore de comprendre comment ils ont pu naître, si l'on ne connaît pas en détail cette norme : les textes fondant l'institution, mais aussi ceux qui nous donnent accès à la vision qu'en avaient les contemporains, à des normes plus implicites sur ce qu'était selon eux l'enseignant idéal de la faculté des sciences, par exemple, ou à des scandales révélant *a contrario* les limites à ne pas dépasser – bref, les indices de la règle du jeu telle qu'elle est envisagée par Bourdieu. « Prosopography allows us to read between the lines of social and political structures and organizations, but there is no point trying to read between the lines if you do not know what is on the lines. »¹⁰

3. « Tenir dans la même main l'infrastructure et la superstructure » ? L'exemple des enseignants de la faculté des sciences

Avant de tirer de ces premiers modèles et contre-modèles quelques recommandations générales en matière de construction de corpus, de questionnements et de traitement de données prosopographiques – quelques idées sur la manière de définir, classer et compter –, nous voudrions montrer comment nous avons traduit nos insatisfactions vis-à-vis de certaines formes de prosopographie en choix tout à fait concrets, dans le cadre d'une recherche collective en cours, que Fabien Locher présente plus précisément dans un autre texte du présent volume : le « Dictionnaire biographique de la faculté des sciences de Paris (1808-1939) ».

Au sein de la collection de dictionnaires consacrés aux professeurs des facultés parisiennes sous la direction de Christophe Charle, il manquait un volume sur la faculté des sciences au XIX^e siècle. Partie pour combler cette lacune – donc sans problématique *a priori*, et équipée d'une fiche type pré-existante –, notre équipe s'est rapidement heurtée à la question des liens entre choix d'objets et choix de questionnements. Nous n'étions pas convaincus par la pertinence d'une approche restreinte aux seuls professeurs de faculté, telle qu'elle était mise en œuvre dans les dictionnaires existants, ni satisfaits par la fiche-type, très détaillée sur certains aspects qui ne nous semblaient pas cruciaux, comme le service militaire, et qui en réduisait d'autres à la portion congrue, comme les activités menées parallèlement à l'enseignement, en particulier dans le secteur privé. Ce constat critique a été pour nous l'occasion de réfléchir au moyen d'aborder conjointement une population (les enseignants) et une institution (la faculté des sciences), et de réfléchir aux articulations entre ces deux éléments. L. Stone voyait déjà dans la prosopographie une méthode permettant d'échapper aux dichotomies entre individualisme et holisme. En pratique, toutefois, elle a souvent été rabattue sur l'une ou l'autre branche, devenant purement externaliste ou internaliste, collection de biographies générales ou léger *addendum* à une étude des statuts.

Pour éviter de telles réductions du propos, nous avons voulu nous centrer sur les

légitimité de leur opposition », *ibid.*, pp. 127–149.

¹⁰ K. VERBOVEN *et al.*, art. cit.

carrières, et notamment, mais pas exclusivement, sur la compréhension de la place du passage par la faculté des sciences de Paris en leur sein. Cela impliquait des choix de priorités dans les dépouillements : nous avons consacré un important travail préalable à la collation des données et, plus précisément, à la discussion explicite des limites du groupe à observer et à la définition des informations à obtenir plus ou moins systématiquement sur chacun de ses membres. Ainsi, notre volonté n'était pas d'attester au premier chef du poids de la famille, par exemple, ou d'autres dispositions ou groupes sociaux, sur la faculté des sciences de Paris comme institution. Si nous ne nions pas l'intérêt de réunir des informations sur ces éléments « plus privés » – et l'on retrouve bien à la faculté des sciences quelques « dynasties » –, nous adoptons une vision plus nuancée des institutions¹, qui sont certes ce que leurs membres en font, mais qui limitent aussi la gamme des comportements et des trajectoires possibles en leur sein.

Pour étudier cette construction mutuelle des institutions par les carrières individuelles et des carrières individuelles par les institutions, nous avons fait deux choix principaux : élargir le périmètre traditionnellement couvert, en prenant en compte tous les enseignants de la faculté des sciences, quel que soit leur statut, et produire une base de données dont certains champs seraient systématiquement renseignés, à partir de sources homogènes, pour permettre de réelles comparaisons et quantifications. En outre, la base de données doit proposer un format visant à la reconstitution de carrières complètes, avec autant que possible toutes les successions et cumuls de postes, dans l'enseignement, l'administration, ainsi que dans d'autres sphères. Chaque épisode professionnel, entendu comme un passage par une fonction précise dans un lieu précis, doit être pris en compte pour reconstituer dans le détail la succession des positions occupées. Ainsi, plutôt que d'utiliser une rubrique fourre-tout « postes d'enseignement », nous caractérisons précisément chaque épisode de carrière par ses dates et son contenu, de façon à reconstituer chaque carrière à la fois dans sa dimension synchronique (existence d'épisodes simultanés) et diachronique (logique de déroulement)².

Ces choix préalables, cruciaux tant pour l'économie de l'entreprise que pour le type de résultats que l'on peut en espérer, sont liés à un intérêt porté au personnel enseignant en tant qu'il enseigne et participe au système éducatif français (plus qu'en tant qu'il a une vie scientifique ou représente une partie des « élites » de l'époque), et à des interrogations sur ce qui fait une « carrière », par exemple sur les différences entre disciplines et lieux d'enseignement. Nous ne mobilisons pas un modèle sociologique précis, au-delà de l'intuition initiale sur la construction mutuelle des carrières et des institutions³. Mais l'accent est délibérément porté sur

¹ Voir par exemple Jacques REVEL, art. cit.

² Sur l'importance de ces modes de structuration de l'information suivant des unités plus fines que l'individu, voir les travaux méthodologiques en cours au LAHRHA, notamment évoqués par Sylvain BRUNIER et Nicolas KRAUTBERGER, « Les trajectoires archivées des experts de la modernisation rurale alpine (XIX^e-XX^e siècles) », *Temporalités*, 11, 2010, <http://temporalites.revues.org/index1251.html>

³ Que l'on peut traduire en termes bourdieusiens (voir l'interprétation de la démarche prosopographique par D. BROADY, art. cit.) mais qui se retrouve aussi par exemple dans la sociologie des professions d'Andrew Abbott : voir Andrew ABBOTT and Alexandra HRYCAK,

la reconstitution des formations suivies puis des postes tenus, plus que sur celle des fortunes ou des généalogies. Notre ambition est de comprendre comment fonctionne le monde académique, s'il a ses *cursus* privilégiés d'un poste à l'autre et comment l'on peut rendre compte des exceptions, ou de l'évolution de ces *cursus* dans le temps, en particulier à mesure que les institutions créées après la Révolution prennent de l'âge, plutôt que de conclure très généralement sur la reproduction des élites ou la place des savants dans une hiérarchie sociale – des questions bien sûr importantes mais déjà en bonne partie explorées. Même si nous espérons lui conserver une ouverture permettant d'autres lectures, le projet est donc tributaire de son rattachement institutionnel (au Service d'histoire de l'éducation) et de choix historiographiques très généraux, liés notamment à des questionnements en termes de trajectoires issus de la micro-histoire.

Par ailleurs, il s'appuie sur un lourd travail préalable de dépouillement de la presse administrative, qui a permis de comprendre quels étaient les différents statuts des enseignants (et il y eut une période où nous désespérions d'en faire le tour...), qui les nommait, comment les chaires étaient créées ou leurs dénominations modifiées, ou encore comment se soutenaient les thèses et à quoi elles donnaient accès⁴... Encore une fois, si le groupe à étudier correspond à une institution – ici, « la faculté des sciences » – et si l'étudier est supposé nous donner une autre vision, plus réaliste, plus humaine, plus subtile, moins strictement juridique, du fonctionnement de cette institution, ce qui est souvent l'ambition première de la prosopographie, cette ambition ne nous dispense pas, au contraire, d'étudier ce que sont censées être les règles du jeu. L'étude d'un groupe professionnel qui négligerait de s'intéresser aux règles officielles de l'entrée dans la profession et du déroulement des carrières ne pourrait prétendre à aucune compréhension des conditions de leur mise en œuvre.

L'un de nos principaux questionnements portant donc sur les carrières – la reconstitution des logiques qui font se succéder tels ou tels épisodes, donc une dimension éminemment longitudinale, nous avons ainsi été amenés à accorder une importance particulière, dans le questionnaire et dans la recherche de sources, à toutes les formes de changement dans les caractéristiques individuelles. Ce n'est pas forcément une démarche naturelle. La métaphore du « questionnaire », issue de la sociologie, n'incite pas à explorer cette dimension : elle assigne à la prosopographie la tâche implicite de pallier l'impossibilité d'interroger des individus morts sur leurs niveau d'étude, profession, origine sociale, etc. Or, en réalité, sur certains plans, les sources écrites peuvent être plus riches qu'un entretien, en particulier en restituant une profondeur temporelle plus affranchie des effets de la mémoire. Il est donc important de se souvenir qu'un individu peut avoir connu plusieurs formations, plusieurs mariages, plusieurs adresses, etc. au cours de

« Measuring Resemblance in Sequence Data: An Optimal Matching Analysis of Musicians' Careers », *American Journal of Sociology*, vol. 96, n° 1, 1990, pp. 144-185.

⁴ Ces travaux préalables seront progressivement mis à disposition sous forme de bases de données commentées, accessibles sur le site du Service d'histoire de l'éducation. Dès à présent, la première d'entre elles, concernant les thèses de lettres, est disponible : <http://www.inrp.fr/she/theses/scripts/index.php>. En effet, notre réflexion, commencée sur la faculté des sciences, a été ensuite élargie, avec d'autres équipes, à celles de lettres et de droit.

sa vie. Dans le cas particulier de la succession ou du cumul de fonctions diverses, la possibilité de les indiquer toutes au sein d'une base de données et, en particulier, de conserver leur valeur temporelle (effets de simultanéité ou de successivité) permet de mettre en évidence des conjonctions produisant des effets spécifiques. En prenant en compte la totalité des positions-fonctions occupées durant toute la durée de sa vie, on s'autorise à comprendre un individu comme le produit d'une articulation complexe, et surtout inscrite dans une temporalité. On peut ainsi espérer neutraliser les effets d'imposition rétrospective d'une fonction prestigieuse occupée en fin de carrière.

Nous n'oublions pas non plus que l'institution est aussi, dans notre cas, la principale productrice de sources (avec les dossiers de personnel des séries F 17 et AJ 16 des Archives nationales), et donc biaise forcément notre vision des carrières, par exemple en signalant moins bien les informations qui ne lui sont pas directement liées (épisodes extérieurs à la fonction publique, mais aussi données personnelles). Inversement, dans d'autres enquêtes, le recours exclusif ou central aux archives de l'état-civil, de l'enregistrement ou des notaires a pu conduire à exagérer le poids des liens familiaux ou des enjeux patrimoniaux⁵. Le réflexe qui mène à une source bien connue de tous les historiens (comme l'acte de naissance pour connaître la profession du père, ou l'acte de mariage pour se faire, à partir des témoins, une idée de la sociabilité des individus) risque de masquer le fait que la même profession peut être définie autrement dans une autre source, ou peut avoir changé si l'on considère une autre date ; que les témoins ne sont pas tous des amis, ni forcément des proches, et qu'encore une fois, l'information est ponctuelle et correspond à une réalité figée dans le temps⁶.

Au lieu de partir d'un questionnaire type et de se restreindre à un ensemble de sources déjà bien connues (même si ces dernières ne sont bien sûr pas à négliger !)⁷, il est donc important de procéder par négociations successives entre ce que l'on voudrait savoir pour répondre aux questions de recherche – par exemple, connaître l'ensemble des fonctions rémunérées tenues par une personne dans sa vie – et ce que permettent de savoir, de façon raisonnablement systématique, les sources disponibles. Aucune biographie n'indique la totalité de ces fonctions, et il se peut que certaines d'entre elles n'aient laissé aucune trace écrite. En revanche, à partir de certains individus mieux connus, il est possible de repérer des fonctions qui semblent apparaître souvent dans le corpus – par exemple à l'Observatoire ou dans l'administration de la Monnaie – et, en retour, de rechercher des sources systématiques portant sur ces fonctions (sous forme de listes), ce qui permet d'être sûrs, y compris pour des enseignants aujourd'hui plus obscurs, dont on ne connaît

⁵ Voir J. MAURIN, art. cit., L. STONE, art. cit. et les discussions finales dans Vincent GOURDON, Scarlett BEAUVALET et François-Joseph RUGGIU (dir.), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004.

⁶ Cela pose en particulier le problème crucial de définition des groupes professionnels : la mention d'un rentier ou d'un propriétaire n'aura pas la même signification en 1800 et en 1930, rapportée à l'ensemble des actifs des deux périodes.

⁷ Par exemple celles répertoriées par Christophe CHARLE, Jean NAGLE, Marc PERRICHET, Michel RICHARD, Denis WORONOFF, *Prosopographie des élites françaises (xvii^e-xx^e siècles). Guide de recherche*, Paris : CNRS-IHMC, 1980.

guère que le nom, du fait qu'ils les aient ou non exercées, voire du moment et des conditions de cet exercice.

La prosopographie, comme la biographie, reste enfin assise sur l'idée fondamentale que le nom propre constitue une réalité stable à laquelle de nombreuses informations biographiques peuvent être rattachées, l'individu restant au fond identique à travers ses différents rôles et positions⁸. En réalité, de façon très triviale, la pratique de la prosopographie démontre quotidiennement que le nom n'est pas la donnée fixe que l'on imagine facilement, et qu'il faut laisser une place dans les bases de données pour ces variations. Presque toutes les données peuvent en fait changer, qu'il s'agisse d'évolutions de la réalité observée et/ou de la façon dont elle est retranscrite dans les sources : par exemple, si le lieu de naissance peut sembler être une des rares données biographiques immuables, il peut se trouver rattaché à un nouveau pays en cas de changement de frontières, et l'individu ou les autres producteurs de sources peuvent varier dans leurs déclarations à son sujet. Plus fondamentalement, le rapport à l'unité de l'individu fait partie des présupposés théoriques qu'il faut avoir en tête lorsqu'on se lance dans une entreprise prosopographique... ne serait-ce que pour penser à comparer un individu avec lui-même, à différents stades de sa carrière ou dans les différentes perceptions sociales que l'on retrouve de lui. Cette injonction est d'autant plus pressante lorsque l'on travaille sur des scientifiques, pour lesquels le nom (signature de leurs œuvres, et donc de sa postérité, comme c'est le cas pour les artistes) joue un rôle fondamental dans la caractérisation de la place qu'ils occupent au sein du champ scientifique⁹.

4. De la prosopographie d'un groupe aux comparaisons entre groupes

Définir le groupe à étudier, les informations à obtenir sur chacun de ses membres et les sources où les rechercher : trois étapes de choix délicates et qui ne peuvent en réalité être simplement successives, chacune influant sur les autres. De plus, il faut en ajouter une autre, souvent implicite jusqu'à un stade avancé de la recherche, mais qui peut conditionner l'intérêt de ses résultats : la définition de points de comparaison. Une description ou un comptage ne prennent en effet sens que s'il l'on peut dire si « c'est peu ou beaucoup », si « c'est normal ou exceptionnel ».

La solution la plus facile, mais pas la moins intéressante, est de comparer entre eux les différents individus étudiés : « classer » ou typologiser, pour mieux ensuite décrire et compter. Pour Jean Maurin, « la prosopographie est la recherche des éléments communs et des écarts différentiels présentés par des biographies particulières »¹. Elle a souvent été tiraillée, en pratique, entre recherche de « l'homme moyen », dans la tradition anonymisante des premiers temps d'une certaine histoire sociale – ainsi lorsque Michel Vovelle décrivait « *le sans-culotte*

⁸ P. BOURDIEU, art. cit.

⁹ Comme le soulignait déjà Pierre BOURDIEU, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 1976, pp. 88-104, notamment p. 93 sur l'importance de « se faire un nom ».

¹ Jean MAURIN, art. cit.

marseillais »² – , et retour à l'anecdote biographique défiant toute possibilité de mise en série³. C'est pourtant bien là son premier intérêt : permettre de découvrir une norme statistique (ou parfois des normes alternatives), de la comparer avec une éventuelle norme institutionnelle ou sociale, mais aussi de pointer et de comprendre les exceptions ; en quelque sorte fixer les frontières du possible et de l'impossible au sein d'un groupe.

Cependant, pour définir une norme statistique, un comportement particulièrement prégnant, un choix préférentiel de tel ou tel profil, le simple comptage interne au corpus ne suffit pas forcément : tout dépend des questions de recherche, et notamment du fait que certaines d'entre elles portent sur l'entrée dans le groupe étudié. Une proportion de 20 % de fils et filles d'enseignants au sein d'un groupe de professeurs d'université, est-ce beaucoup ou peu ? Parfois, ce simple pourcentage constitue en lui-même une information centrale, lorsque par exemple il existe de solides idées reçues – y compris dans la recherche – à propos de tel ou tel groupe social : l'impact de la prosopographie des chevaliers romains par Claude Nicolet est en partie lié à des réfutations de ce genre. C'est parce que l'on croyait savoir bien des choses sur ce groupe qu'un simple pourcentage calculé à son échelle globale avait un intérêt. Mais souvent, le nombre ne prend sens que par comparaison, notamment avec des groupes plus larges. 20 %, est-ce beaucoup ou est-ce finalement peu par rapport à la société de l'époque et du pays (ou de la ville ?) ; ou par rapport à la même proportion mesurée parmi les docteurs de leur âge qui n'ont pas accédé au professorat ? Selon le point de comparaison, on pourra conclure à une présence forte ou faible, voire à une sur- ou sous-représentation, signe de la mise en œuvre implicite ou explicite de préférences et de dispositions sociales (au moment des études, du recrutement, des promotions...). Un cas classique est celui de la surmortalité des nobles français pendant la Terreur : s'ils ne représentaient qu'une très faible proportion des personnes exécutées, selon une étude statistique de 1964, n'étaient-ils pas pour autant particulièrement représentés par rapport à leur poids dans l'ensemble de la population⁴ ? Quant aux enquêtes monumentales sur les dizaines de milliers d'étudiants européens de l'époque moderne, il a fallu attendre leur lecture par Willem Frijhoff pour que leurs résultats prennent un sens nouveau, par comparaison avec la population générale⁵...

Un autre exemple classique de ce problème est fourni par la « sociologie parlementaire » : des dictionnaires de députés peuvent permettre de savoir, par exemple, quel est le pourcentage d'avocats ou d'ouvriers au Parlement à telle date. On peut le comparer au pourcentage de ces catégories au sein de la société française ou bien au sein d'élites d'un autre type. Mais pour savoir si être avocat aide à devenir député, il serait encore plus pertinent de comparer les candidats élus et non élus – ou même de prendre en compte l'ensemble du processus : cette profession favorise-t-elle l'engagement politique, la sélection par un parti, le choix

² Michel VOVELLE, « Le sans-culotte marseillais », *Histoire & Mesure*, vol. I, n° 1, 1986, pp. 75-95.

³ G. LEVI, art. cit.

⁴ Ce débat est évoqué par L. STONE, art. cit.

⁵ Une histoire racontée par Daniel S. MILO, « La rencontre, insolite mais édifiante, du quantitatif et du culturel », *Histoire & Mesure*, vol. II, n° 2, 1986, pp. 7-38.

par les électeurs... ? Certes, les sources ne le permettent pas toujours, mais il est bon de se poser cette question de la « ligne de départ » : à quels éventuels concurrents malheureux comparons-nous implicitement les membres d'une institution, issus de tel ou tel processus de sélection ? Se poser assez tôt ce type de question permet plus généralement de choisir les groupes et les sources les plus pertinents pour traiter d'une question. Elle est par exemple cruciale pour les études qui impliquent une mobilité géographique :

For instance, it is difficult to study the family origins of students in Oxford University in the fifties since they were recruited from all over the country and the records will be scattered. On the other hand, this kind of population is suitable for a study of the university career itself. If, on the contrary, one wishes to do research on the choice of a university it is better to take the students originally from a specific region as a starting point⁶.

L'établissement de points de comparaison est crucial non seulement pour ce type d'interprétation, dont elle peut totalement transformer les conclusions, mais encore pour la définition même des groupes à prendre en compte, dont nous avons signalé plus haut à quel point elle conditionnait l'ensemble des opérations de description. Entre étudiants et chercheurs se lançant dans la prosopographie, c'est là sans doute le sujet le plus discuté, car le plus épineux : comment cerner le groupe à étudier, et comment s'accommoder du fait que des informations très (trop) abondantes sont disponibles sur certains de ces membres, parfois jusqu'à des biographies sous forme de livres, quand pour d'autres, on connaît à peine leur nom ? La comparaison interne a-t-elle encore un sens dans ce cas ? Si la question des sources n'a pas de réponse générale, le problème de leur inégale abondance peut être en partie résolu par une conception de la recherche à plusieurs échelles, ou plutôt en plusieurs cercles : on peut rechercher un certain nombre de renseignements minimaux, issus de sources systématiques (listes de membres, d'auteurs dans des sommaires, annuaires ou catalogues, état-civil...) pour « tout le monde », même ceux et celles dont on connaît seulement le nom, et approfondir pour des sous-groupes, voire pour certains individus, dont on saura alors dire à quel point ils sont représentatifs ou exceptionnels par rapport à l'ensemble, ce qui permettra de contrôler certains biais⁷.

C'est dire que l'identification de la prosopographie avec l'étude d'un groupe, avec l'établissement d'un dictionnaire comprenant *une* fiche-type remplie pour chacune est trop réductrice. Au-delà même de la question de l'information inégale selon les individus, on a tout intérêt à penser la construction de corpus prosopographiques comme permettant la comparaison entre groupes, éventuellement entre plusieurs « sous-corpus » pensés explicitement dans cette optique. Un cas classique est celui du passage d'études d'histoire des femmes à une véritable approche en termes de genre, permis par la comparaison de trajectoires féminines (éventuellement

⁶ K. VERBOVEN *et al.*, art cit.

⁷ Une belle illustration de cette stratégie, comme en général des meilleures pratiques de prosopographie, est donnée par la thèse de Séverine SOFIO, « *L'art ne s'apprend pas aux dépens des mœurs !* » *Construction du champ de l'art, genre et professionnalisation des artistes (1789-1848)*, dir. Frédérique Matonti, Université de Paris I, 2009, dont on peut écouter une présentation sur <http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=conf&idconf=2288>

étudiées de façon plus détaillée) à un échantillon de trajectoires masculines similaires ; mais le procédé peut être généralisé. Ainsi, une étude centrée sur les étrangers appelle souvent une comparaison avec des Français⁸.

Un article écrit par l'une d'entre nous donne un exemple de cette stratégie comparative⁹. Il étudie les enseignants français dans la diplomatie culturelle après 1945, non pour dire tout ce que l'on peut vouloir savoir sur tous les membres de ce groupe, mais pour dégager des hypothèses sur les stratégies de carrière dans lesquelles peut s'insérer un passage dans cette institution. Pour cela, plusieurs échantillons sont constitués dans une optique explicitement comparative, sous forme de cercles concentriques ou sécants : les enseignants en poste à l'étranger, les normaliens, les germanistes normaliens, les germanistes en poste à l'étranger. Cette « théorie des ensembles » qui consiste à comparer la population étudiée à des populations témoins est particulièrement féconde, en ce qu'elle permet de dépasser une approche trop internaliste, qui rend difficile la mise en évidence des spécificités du groupe étudié. Bien que celui-ci ne soit pas immense et que les informations disponibles soient assez riches, cette étude recourt à l'échantillonnage, comme bien d'autres travaux prosopographiques récents¹⁰.

Ce tournant de l'exhaustivité à l'échantillonnage répond en partie aux contraintes de la recherche, souvent individuelle dans le cadre d'une thèse. Plus positivement, il signale l'intégration des acquis des statistiques (un échantillon aléatoire de 1 000, voire de 300 personnes peut permettre de bien définir certaines caractéristiques d'un groupe plus nombreux), et surtout la formulation des hypothèses de recherche que l'on cherche à tester par le recours à la prosopographie. On éloigne alors celle-ci du tropisme collectionneur et de la quête d'exhaustivité bien présents à ses origines – notamment, mais pas seulement, antiquisantes¹¹. Il est possible de décrire un groupe et de mesurer sa taille et ses principaux traits, ou encore d'en proposer une typologie, sans décrire en détail et dénombrer chacun des individus qui le composent... du moins si l'on entend le « portrait de groupe » non pas comme un catalogue exhaustif de portraits individuels, mais comme une réponse aux questions générales que nous nous posons sur ce groupe : à quel point est-il homogène ? où recrute-t-il le plus souvent ses membres ? combien de temps y reste-t-on et pour quel autre le quitte-t-on ?

Or cette démarche, qui peut sembler consubstantielle à l'approche prosopographique – sinon, serait-elle autre chose que biographique ? – a en réalité, dès les origines, semblé hérétique, lorsque R. Merton, cherchant un lien entre

⁸ Claire ZALC, *Melting Shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris : Perrin, 2010. Anne-Sophie BRUNO, *Les chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, Paris : Éd. de l'EHESS, 2010.

⁹ Emmanuelle PICARD, « Les enseignants français dans la diplomatie culturelle : perspectives archivistiques et scientifiques », in Armelle LE GOFF (dir.), *op. cit.*

¹⁰ Par exemple Marie-Bénédicte DAVIET-VINCENT, *Serviteurs de l'État : les élites administratives en Prusse de 1871 à 1933*, Paris : Belin, 2006, qui propose aussi une comparaison entre générations et une réflexion sur les processus de sélection en amont du groupe étudié.

¹¹ « In terms of psychological motivation, these obsessive collectors of biographical information belong to the same category of anal-erotic males as the collectors of butterflies, postage stamps, or cigarette cards; all are by-products of the Protestant Ethic » (L. STONE, art. cit.).

puritanisme et attitude envers la science, a entrepris de le démontrer à partir d'un échantillon aléatoire tiré du *Dictionary of National Biography*¹² : une opération déjà pratiquée pour des paysans ou ouvriers « anonymes », mais sans doute d'une plus grande violence symbolique lorsqu'elle s'applique à des célébrités (faire d'Isaac Newton, qui aurait pu ne pas être tiré au sort, un simple ensemble de variables dans une base de données...). Certes, aujourd'hui, on procéderait autrement : on retournerait sans doute aux sources plutôt que d'utiliser un dictionnaire qui ne décrit pas « les scientifiques » de l'époque, mais une sélection constituée *a posteriori* selon des critères propres à ses auteurs ; on userait de plus de prudence, peut-être, quant au choix d'indicateurs d'attitudes religieuses ou scientifiques, ou encore on confronterait le puritanisme à d'autres facteurs « explicatifs » possibles. Mais étudier un échantillon reste une démarche raisonnable pour répondre à ce type de questions, et le constituer de façon aléatoire (plutôt que, par exemple, se concentrer sur des individus partageant une même initiale, comme on le fait trop souvent) est la démarche la plus simple et la plus efficace, lorsqu'elle est possible. En permettant de réduire le temps de travail sur chaque corpus, l'échantillonnage autorise aussi des formes de comparaison plus variées.

*

Le choix de mettre en œuvre une approche prosopographique implique donc, selon nous, d'avoir présent à l'esprit tout un ensemble de préalables : cela doit permettre à ce moment souvent long et difficile de la recherche de porter tous ses fruits¹³. Plus que tout, la définition précise de la population et l'élaboration du couple questionnaire-sources, dans la perspective de discuter un faisceau d'hypothèses préalables, constituent des étapes obligées, qui ne peuvent se résumer à l'application de routines ou à l'imitation directe de travaux existants, pour celui qui souhaite dépasser la simple approche encyclopédique. Pour autant, ces opérations préparatoires ne mettront pas le chercheur à l'abri des aléas de toute recherche (interprétation des sources et codage, apparition de catégories et indicateurs non envisagés à l'origine...) ; mais elles permettront de circonscrire l'objet du travail et de conserver tout au long de la recherche une perspective d'analyse cohérente.

¹² R. MERTON, art. cit, et L. STONE, art. cit.

¹³ Pour ne pas alourdir le texte, nous avons choisi de mettre en ligne une série de « recommandations » d'ordre plus pratique, qui reprennent et complètent les analyses développées ici. Elle complète et précise les « dix commandements de la saisie » de Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris : La Découverte, 2008 et est disponible sur <http://quanti.ihmc.ens.fr/Les-commandements-de-la.html>.

Annexe : quelques recommandations pratiques

La bonne structuration de l'information, si l'on veut que la prosopographie soit intimement liée à des hypothèses de départ et permette notamment de les discuter par la production de typologies et de quantifications – et qu'elle ne se limite donc ni à une « métasource » en attente du travail d'un chercheur du futur, ni à une notice rédigée non systématique, reste en partie à inventer.

Nous ne prétendons pas proposer ici un manuel de prosopographie, principalement parce que nous affirmons justement qu'il n'existe pas de fiche-type applicable à tout sujet : les choix de corpus, de questionnaire, éventuellement d'échantillonnage doivent être adaptés tant aux problématiques de recherche qu'aux sources disponibles. Il est toutefois possible de dégager, à partir des pratiques, quelques recommandations très générales, et surtout des erreurs à éviter. Le portail prosopographique de l'Université d'Oxford fournit en la matière des éléments bien utiles¹, même s'ils partent du cas de l'histoire médiévale et s'inscrivent donc dans un contexte de sources relativement limitées en nombre. Et bien sûr, rien ne remplace la lecture des travaux déjà réalisés pour la recherche de modèles et de contre-modèles... Risquons toutefois une liste de « commandements », à prendre avec la distance nécessaire. Les quatre premiers sont spécifiques de la prosopographie et se rapportent à la définition de son projet même. Les quatre suivants représentent plutôt l'adaptation au cas de la prosopographie de conseils plus généraux et d'ordre plus pratique sur la construction et le traitement de bases de données historiques².

1. Prévoir un projet d'une ambition raisonnable (ou au moins à géométrie variable), visant à répondre à quelques questions précises, même si on espère aussi qu'il puisse servir à d'autres. La création de l'Agence nationale de la recherche, avec ses financements destinés à des projets qui doivent produire quelque chose de tangible, semble faire revivre la tentation, pourtant déjà expérimentée dans les années 1970 tant en France qu'en Angleterre, d'énormes entreprises collectives fondées sur une division minutieuse des tâches et visant à fournir des « outils pour la recherche » plus qu'à produire directement de la recherche. Le destin de la première génération de ces projets n'incite pas à reproduire ce modèle³. Dans le cas du dictionnaire de la

¹ Katherine S. B. KEATS-ROHAN, « Prosopography for beginners. A tutorial », en ligne sur http://prosopography.modhist.ox.ac.uk/tutorial/tutorial_0.htm et K. Keats-Rohan, *op. cit.*, notamment Ralph W. MATHISEN, « Where are all the PDBs?: The Creation of Prosopographical Databases for the Ancient and Medieval Worlds », K. VERBOVEN *et al.*, art cit. ; l'ouvrage comprend aussi des études de cas très pédagogiques, certaines sur les périodes moderne et contemporaine, dont Christophe VERBRUGGEN, « Literary Strategy during Flanders's Golden Decades (1880-1914): Combining Social Network Analysis and Prosopography », et, touchant à l'histoire des techniques, Carolyn DOUGHERTY, « George Stephenson and Nineteenth-Century Engineering Networks ».

² Ces quatre derniers conseils ont été adaptés et précisés à partir de ceux donnés par Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris : La Découverte, 2008.

³ Il est narré avec humour par R. MATHISON, art. cit. Pour la France, voir Paul-André ROSENTAL (dir.), « Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales », *Cahiers du CRH*, octobre

faculté des sciences de Paris, nous avons prévu un travail collectif avec une équipe très large, mais avec, en contrepois, des consignes très précises, afin de permettre la construction d'une base de données homogène fondée sur un nombre réduit de sources prioritaires et cherchant à être systématique sur certaines informations ; en contrepartie, les contributeurs ont la possibilité de s'exprimer plus à leur guise dans des notices rédigées de dictionnaire dont la forme est très libre, mais qui constituent un complément et non le cœur de la base de données.

2. Préciser autant que possible en amont les questions que l'on se pose – sans qu'elles soient, bien sûr, exclusives les unes des autres. Mesure de la taille du groupe et/ou de sous-groupes en son sein ? Description de traits généraux ou élaboration d'une typologie interne ? Homogénéité ou diversité du groupe ? Groupe « pour soi », cohésif, ou regroupement d'individus hétéroclites ou de factions opposées ? Modalités de recrutement, d'accès au groupe, origines des individus ? Liens entre membres, ou avec l'extérieur ? Destins, carrières, dans le groupe ou menant vers l'extérieur ? Mesure et explication de différences de « succès » au sein du groupe ? Mise au jour de ses règles de fonctionnement, de ses normes propres de succès ?... Penser particulièrement à des formulations de ces questions en termes de comparaisons, internes et externes au groupe à étudier. Pour la faculté des sciences, les questions portent notamment sur les différences internes entre statuts d'enseignants (suppléants, adjoints, maîtres de conférences, professeurs avec ou sans chaire...), les modalités du passage d'un statut d'enseignant à l'autre, les carrières hors de la faculté (avant, après ou en même temps, les cumuls d'activité étant nombreux) et notamment les différences entre types de carrières selon les générations (deviennent-elles plus standardisées ?) et les disciplines.

3. Définir le ou les groupes d'individus à étudier et le questionnaire à leur appliquer à la fois en fonction de ces questions et des sources disponibles. Ne pas hésiter à définir plusieurs groupes, emboîtés, sécants ou distincts, ni à procéder par échantillonnage. Essayer de ne pas céder à la réification du groupe obtenu, dont les frontières sont toujours peu ou prou définies par le chercheur. Ainsi, les analyses factorielles et les analyses de réseaux produisent souvent des résultats en termes de « centre » et de « périphérie » ; mais ceux-ci sont toujours en partie déterminés par les frontières assignées au préalable au groupe étudié. Ceux qui sont périphériques selon une définition du groupe peuvent se retrouver plus au centre dans une autre, plus large ou décalée. On a ainsi vu que le groupe « enseignants de la faculté des sciences » n'était pas simple à définir et s'étendait bien au-delà des professeurs titulaires.

Le plus simple et efficace est, dès lors, pour tout groupe saisi par l'opération prosopographique, de définir une caractéristique ou un ensemble réduit de caractéristiques qui constitueront un critère d'inclusion ou d'exclusion, un pivot, un axe qui sera le cœur commun à chacun de ses membres et autour duquel pourront s'ordonner toutes les configurations possibles des autres caractéristiques. Ainsi,

2005.

c'est sur la base de leur seule participation aux revues scientifiques que sont retenus les scientifiques autrichiens, dans une étude comparée des trajectoires et des caractéristiques sociales des exilés politiques et de ceux qui restent en Autriche après l'Anschluß : il s'agit d'une définition du monde scientifique non pas parfaite, mais facile à objectiver et raisonnablement adaptée à l'objet de la recherche⁴. Ce plus petit dénominateur commun peut ne représenter qu'une partie très minime des activités des individus concernés – ainsi dans le cas d'Ampère, qui ne fait que passer à la faculté des sciences, alors qu'on en sait par ailleurs bien plus sur lui que sur beaucoup d'autres enseignants. C'était l'une des difficultés rencontrées par Luc Boltanski dans son étude du corps enseignant de l'IEP de Paris, fondatrice pour la prise au sérieux des positions de cumul en prosopographie ; il s'agit en effet presque exclusivement d'enseignants vacataires⁵. Pourtant, les considérer comme un groupe, pour les décrire, les classer et les compter, peut avoir un sens ; de toute façon, il peut parfois être difficile de déterminer quelle est l'activité principale d'un individu qui occupe une situation multipositionnelle. Le pivot choisi pour une prosopographie n'en est pas moins d'une importance extrême, puisqu'il contribue à conditionner la problématique, inévitablement liée à la construction de la base de données.

Définir un groupe comme terrain d'étude à partir de tel ou tel critère simple n'implique pas pour autant de postuler la cohérence de ce groupe, qui reste au contraire une question de recherche ouverte. Il ne s'agit pas non plus de négliger les informations sans relation directe avec la fonction pivot : au contraire, les prendre en compte permet de s'interroger sur le mode de fonctionnement, de construction, de structuration, sur les effets de concurrence... qui concernent cette activité pivot, à la lumière des autres positions occupées. Dans cette perspective, il est nécessaire de considérer sans *a priori* tous les individus qui, même très furtivement, ont occupé la fonction en question. Il sera alors possible de faire l'histoire de cette fonction-position (d'en comprendre le fonctionnement, les règles du jeu et leurs évolutions), notamment en étudiant les configurations « à succès » comme celles qui n'aboutissent pas. On a donc affaire à un arbitrage délicat entre se centrer, par exemple, sur une institution pour définir un groupe à étudier et ne pas s'en tenir à cette institution pour prendre en compte les autres aspects des parcours de ses membres. Ainsi, François Gasnault, étudiant les universitaires bolognais du XIX^e siècle, limite ses investigations à des catégories de sources directement liées à leur présence au sein de l'université, sans élargissement à d'autres dimensions biographiques. Il regrette en conclusion de ne pas pouvoir traiter des « innombrables connexions qui unissent [le groupe] à d'autres réseaux

⁴ Christian FLEXJ and Dirk RAITH, « Emigré Social Scientists from Austria : A Prosopography », in Janusz MUCHA, Dirk KAESLER and Włodzimierz WINCLAWSKI (éd.), *Mirrors and Windows. Essays in the History of Sociology*, Torun : Nicholas Copernicus University Press, 2001, pp. 208-218.

⁵ Luc BOLTANSKI, « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, 1973, Vol. 14, n° 1, pp. 3-26. L'article montre la fécondité d'une approche positionnelle, qui prend en compte la multiplicité des positions occupées par un individu, afin de mesurer sa surface sociale ; mais il ne prend pas en compte la variable temporelle, c'est-à-dire les transformations de cette surface sociale ou la succession des surfaces sociales d'un même individu.

institutionnels »⁶, jetant l'éponge devant une tâche trop complexe. Elle l'est certainement si l'on se fixe pour objectif d'envisager toutes les connexions possibles ; mais rechercher systématiquement certains cumuls ou certaines circulations précises, par exemple, peut offrir un gain important au prix de dépouillements limités.

4. Distinguer, en fonction des questions et des sources, les informations que l'on va chercher à obtenir de façon la plus systématique possible (par exemple : cet individu est-il ou non docteur ? dans quelle discipline et quand a-t-il soutenu sa thèse ?) et celles que l'on accepte de n'obtenir qu'au cas par cas, pour enrichir telle ou telle biographie, mais qui ne permettront pas des comptages ou comparaisons systématiques.

Bien sûr, l'exhaustivité n'est pas toujours possible, mais il faut distinguer les informations pour lesquelles on va chercher à s'en approcher (et penser aux sources appropriées pour ce faire : listes de membres d'une institution, de nominations, de diplômes, catalogues de bibliothèques...) et celles pour lesquelles on y renoncera. La recherche d'informations raisonnablement exhaustives sur certains points conduit souvent à avoir recours à des sources susceptibles de nous renseigner sur un grand nombre des individus étudiés (telles que des listes) plutôt qu'à des sources « biographiques » propres à chaque individu, pour lesquelles l'exhaustivité est bien plus rare et le temps de recherche plus long. Penser à de telles sources de type « liste » permet aussi souvent d'obtenir une information minimale sur tous les individus qui ont rempli la fonction pivot, même les plus obscurs, et donc de les traiter avec les plus célèbres.

Même si l'on ne peut pas recourir à ce type de sources, se poser la question de l'exhaustivité recherchée ou non pour chaque type d'information est essentiel et conduit en particulier à préciser le statut des cases vides dans une base de données : représentent-elles un « non » (cet individu n'a pas de thèse, de façon raisonnablement certaine) ou une absence d'information ? L'ambiguïté sur le statut de ces cases vides est source d'erreurs graves dans les phases de traitement quantitatif. Dans le cas de la faculté des sciences, l'essentiel de l'effort de l'équipe qui anime l'enquête pour proposer des consignes aux autres collaborateurs a porté sur ce point. La priorité a notamment été placée du côté de la formation (diplôme) et de la carrière, au moins dans la fonction publique (succession précise des postes occupés), et donc des sources correspondantes (dossiers de carrière, mais aussi listes d'agrégés, de polytechniciens...).

5. Saisir au plus près de la source, pour éviter d'en perdre les nuances (on n'en est plus au temps où tout devait être résumé en 8 caractères pour des raisons de mémoire des ordinateurs !), et seulement dans un second temps regrouper les informations dans un même fichier, puis éventuellement les coder pour une

⁶ François GASNAULT, « Le milieu universitaire à Bologne au XIX^e siècle. Les aléas de l'enquête documentaire prosopographique », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, n° 1, vol. 100, 1988, pp. 155-173.

exploitation statistique. Il serait ainsi réducteur de déterminer *a priori* les disciplines dont relève une chaire de faculté au XIX^e siècle, les frontières disciplinaires étant extrêmement mouvantes à l'époque. Ce parti-pris initial aurait même un effet contre-productif, interdisant aux chercheurs de comprendre les modalités des recompositions du champ scientifique. Il convient donc que l'intitulé exact de chaque chaire, voire sa formulation différente dans des sources simultanées, soit reproduit très exactement. Plus généralement, il faut bien distinguer les questions que l'on se pose, c'est-à-dire le questionnaire idéal que l'on voudrait remplir lorsqu'on commence une recherche, des masques de saisie employés concrètement pour structurer les informations issues de chaque source. Il sera toujours temps ensuite, au stade du codage, d'évaluer à quel point les informations des sources peuvent se plier au questionnaire idéal de départ et à quel point ce dernier doit évoluer.

Ne pas appauvrir, donc, le détail de l'information au moment de la saisie : en général, réfléchir à ce que l'on ne va pas saisir prend autant de temps que saisir un peu plus de précisions... « What we thought was unimportant, or what we did not consider at all, will always come back to haunt us. »⁷ En particulier, puisqu'il est question d'histoire, ne pas sacrifier les dates (par exemple, dater les moments où un individu habite à telle adresse, déclare telle profession... et préciser selon quelle source). Elles peuvent notamment être cruciales pour les interprétations en termes de causalité :

If, for instance, we find a correlation between men having successful careers in public administration and marriages with women from the upper classes, it does not necessarily imply a causal connection. It may be that they owed their career to their marriage, or it may be that the marriage was made possible by their career. Chronology is, of course, fundamental in solving such questions. The risk of losing sight of such chronologies is not imaginary, due to the thematic approach of many prosopographies⁸.

Dans le cas de la faculté des sciences, les dates de nomination au jour près sont ainsi saisies, lorsqu'elles sont connues, ainsi que l'intitulé exact des positions occupées à chaque étape de la carrière. De nombreux espaces sont prévus pour les « observations » qui n'entrent pas dans les cases définies au départ.

Toujours conserver la trace de l'origine de chaque information, afin de s'autoriser des repentirs et des arbitrages entre sources contradictoires – et, plus positivement, l'étude de ce que ces contradictions nous disent des représentations des acteurs.

6. Pour résumer le message essentiel des spécialistes de bases de données, sans entrer dans des détails techniques : segmenter l'information au maximum. Informatiquement et intellectuellement, il est toujours plus facile, *a posteriori*, de la regrouper que de l'éclater. Plutôt que de créer une fiche, ou une ligne de saisie, par individu, penser, dans bien des cas, à une structuration autour d'événements, de liens, d'épisodes... (selon les sources). Ainsi, pour la faculté des sciences, une

⁷ R. MATHISEN, art. cit.

⁸ K. VERBOVEN et. al., art. cit.

grande partie de la base de données est structurée en « épisodes » représentant en quelque sorte des atomes de carrière, et caractérisés par le numéro de l'individu concerné, des dates de début et de fin, une institution, un lieu, un statut et le cas échéant d'autres précisions, comme un intitulé de chaire. Tout changement de statut, d'affectation, d'intitulé, etc. ouvre un nouvel épisode. Ceux-ci peuvent bien sûr être simultanés ou successifs pour un même individu. Rien n'empêche ainsi de structurer des données avec une fiche (dans une base de données) ou une ligne (dans un tableur) par épisode plutôt que par individu.

Corollaire, et second message plus trivial, mais souvent important en pratique : il faut attribuer un numéro aux individus étudiés (plus facile à taper sans erreur qu'un nom propre) pour les repérer dans des fichiers qui peuvent être structurés par source, par événement, par lien ou par épisode plutôt que par individu, ou bien où des individus peuvent se retrouver dans des fiches de saisie provisoire issues de plusieurs sources différentes.

7. Quel que soit l'outil choisi pour la saisie, veiller à ce que les informations soient aisément transférables d'un logiciel à un autre, d'une part pour permettre d'éventuels projets collectifs ou cumulatifs, d'autre part parce que ce sont rarement les mêmes logiciels qui permettent efficacement de saisir, de décrire, de classer et de compter. Même si un tableur, en particulier, peut s'avérer très souple, il est presque certain qu'il ne sera pas suffisant pour tous les usages envisagés. Veiller également à ne pas dépendre totalement d'un.e informaticien.ne, même bien intentionné.e, et surtout à ne pas avoir un « masque de saisie » figé dès le départ. Des modifications seront forcément nécessaires en cours de travail, à mesure que l'on découvrira chaque source. Les outils les plus simples sont souvent préférables de ce point de vue aux plus chers et sophistiqués⁹. Pour la faculté des sciences, la saisie initiale se fait dans un tableur pour chaque participant à l'enquête, même si la base sera ensuite mise en ligne grâce à un outil de gestion de bases de données et exploitée dans des logiciels de statistiques.

8. Lire des travaux réalisant, à partir d'opérations prosopographiques, d'autres traitements que les classiques comptages ou typologies *ad hoc*, pour décider si ces traitements pourraient répondre aux questions que l'on se pose, et le cas échéant prendre le temps de s'y former ou de trouver un.e collaborateur.trice compétent.e pour les appliquer. Sans entrer ici dans les détails, on peut citer :

- les apports de l'analyse factorielle des correspondances, accompagnée ou non de la classification automatique, pour comprendre les logiques qui organisent la diversité d'un groupe et l'existence de plusieurs profils différents en son sein, et notamment repérer statistiquement les représentants les plus typiques de chacun de ces profils, ce qui permet un

⁹ Pour vous en convaincre, voir le schéma sous-titré « Don't try this at home ! » de R. MATHISON, art. cit., qui revient aussi sur les contraintes du codage dans les années 1970 et les raisons, aujourd'hui, de ne pas coder trop tôt...

retour contrôlé de la prosopographie à la biographie¹⁰ ;

- ceux de la régression multivariée et de l'*event history analysis* (expression parfois traduite en français par « analyse biographique »), pour évaluer le poids de différents facteurs dans la « réussite » individuelle (définie selon les critères propres au groupe étudié)¹¹ ;
- ceux de l'analyse de réseaux, pour comprendre comment différents types de liens (familiaux, économiques...) ou d'interactions (citation, collaboration...) structurent un groupe et peuvent contribuer à définir des positions plus favorables que d'autres en son sein, ou permettre de comprendre l'émergence de clivages¹² ;
- ceux de l'analyse de séquences, qui aide à la constitution de typologies fondées sur la succession de postes occupés, de lieux d'habitation, ou sur toute autre séquence temporelle, plutôt que sur des « profils » plus statiques¹³.

Tous ces traitements sont applicables, s'ils permettent de répondre à un questionnement historique, à n'importe quelle base de données qui aura été structurée en conservant un maximum d'informations (et notamment de dates) des sources et en divisant le plus possible cette information en unités de base.

¹⁰ Voir par exemple Frédéric LEBARON, « La dénégation du pouvoir. Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 119, septembre 1997, pp. 3-26 et Björn-Olav DOZO, « Données biographiques et données relationnelles », *ConTEXTES*, 3, juin 2008, <http://contextes.revues.org/index1933.html>

¹¹ Voir par exemple Anne-Sophie BRUNO, « L'attribution des cartes de commerçants étrangers. Le cas des indépendants tunisiens (1978-1982) », in Anne-Sophie BRUNO et Claire ZALC (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (xix^e-xx^e siècle)*, Paris : Publibook Université, 2006, pp. 63-82 et Jérôme KROP, Claire LEMERCIER et Pierre SCHERMUTZKI, « Relations sociales et désignation d'une génération de directeurs d'écoles dans le champ de l'enseignement primaire de la Seine, 1870-1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 57-2, 2010, pp. 79-114.

¹² Voir par exemple Douglas R. WHITE and H. Gilman McCANN, « Cites and fights : material entailment analysis of the eighteenth-century chemical revolution », in Barry WELLMAN and Steven BERKOWITZ, *Social Structures: A Network Approach*, Cambridge : Cambridge University Press, 1988, pp. 380-399 (disponible en ligne sur <http://eclectic.ss.uci.edu/~drwhite/pub/Chemical.pdf>) ; ou les travaux de Catherine Goldstein sur les réseaux intellectuels du mathématicien Charles Hermite, dans lesquels elle s'intéresse aux différents niveaux de citation nominale que contiennent ses écrits, ce qui lui permet de faire apparaître leur complexité et leur hiérarchisation. Catherine Goldstein, « Les noms de Charles Hermite : prosopographie et biographie scientifique », présentation au colloque « Définir, classer, compter. L'approche prosopographique en histoire des sciences », MSH de Nancy, novembre 2009.

¹³ Voir par exemple Fabien ACCOMINOTTI, « Creativity from Interaction: Artistic Movements and the Creativity Careers of Modern Painters », *Poetics*, 37, 2009, pp. 267-294.